

Aperçu de l'analyse de l'exercice des IP

Octobre 2024

Introduction

Le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) a entrepris une analyse de l'exercice des IP en 2023 comme première étape de l'élaboration d'un nouvel examen national d'admission à la profession pour les infirmières praticiennes (IP).

Une analyse de l'exercice est une étude rigoureuse, fondée sur des données probantes, portant sur les principales tâches effectuées par un professionnel. Une analyse de l'exercice fournit des informations sur la profession, décrit ce dont le professionnel a besoin pour réussir dans son rôle et contribue à l'élaboration de questions pour un examen d'admission à la profession ou un examen d'autorisation d'exercer. Cette analyse de l'exercice s'est concentrée sur les exigences auxquelles les IP de niveau débutant doivent satisfaire pour pouvoir exercer de manière sécuritaire et compétente au Canada.

L'analyse de l'exercice a été réalisée par Measure Learning (anciennement Yardstick), sous la supervision du Comité directeur du projet « Cadre de réglementation de l'infirmière praticienne - Projet de plan de mise en œuvre » (CRIP-PPMO). Le CRIP-PPMO est l'initiative qui guide la mise en œuvre du modèle national de réglementation des IP (pour en savoir plus sur le CRIP-PPMO, cliquez [ici](#)). Le Comité directeur du CRIP-PPMO est composé de représentants d'organismes de réglementation des administrations canadiennes et rend compte au Conseil d'administration du CCORPI.

Processus suivi dans le cadre de l'analyse de l'exercice

Constitution d'un comité consultatif composé d'IP expertes en la matière

Dix IP ont formé le Comité consultatif sur le projet d'analyse de l'exercice des infirmières praticiennes (CCPAE - IP) et ont fourni une expertise en la matière. Les membres du CCPAE - IP ont été suggérés par chaque organisme de réglementation provincial avant d'être choisis par le Comité directeur du CRIP-PPMO en fonction des critères suivants :

- Représentativité des diverses administrations à travers le Canada;
- Représentativité des divers milieux d'exercice et des diverses expériences, y compris la représentation des catégories d'exercice actuelles (soins aux familles/patients de tous les âges, soins aux adultes, soins pédiatriques, soins néonataux);
- Représentativité linguistique (c'est-à-dire des personnes d'expression anglaise et française, y compris des francophones);
- Une expérience personnelle et/ou professionnelle avec des communautés autochtones;
- Différents niveaux d'expérience (années d'exercice), avec une forte représentation des personnes ayant récemment intégré la profession;
- Des représentants ayant de l'expérience dans la formation des infirmières praticiennes et dans la réglementation des soins infirmiers; et
- Des expériences en milieu urbain et rural, y compris des expériences de travail dans des régions éloignées.

Voir en annexe la liste des membres du CCPAE - IP.

Remarque : Dans le présent document, le féminin prévaut pour ne pas nuire à la lecture et en reconnaissance de la réalité majoritairement féminine de la profession, mais est employé sans préjudice et désigne aussi les hommes et les membres des communautés LGBTQ2+.

Réalisation d'une étude

Measure Learning a procédé à une analyse du contexte et à une revue de la littérature afin de mieux cerner les connaissances, les aptitudes et les compétences professionnelles requises pour un exercice sécuritaire et compétent de la profession d'IP. Dans le cadre de cette étude, des documents d'analyse de l'exercice, des compétences de niveau débutant (CND) et des normes d'exercice des IP ont été examinés, à l'internationale. L'étude s'est limitée aux pays anglophones qui réglementent les IP, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les résultats ont été résumés et présentés au CCPAE -- IP.

Ébauche des domaines et des énoncés d'analyse de l'exercice

Les membres du CCPAE -- IP se sont réunis en personne et virtuellement pour élaborer des domaines et énoncés d'analyse de l'exercice provisoires. Les discussions se sont appuyées sur l'analyse du contexte et la revue de la littérature effectuées par Measure Learning, ainsi que sur l'expertise des membres du CCPAE -- IP, l'accent étant mis sur l'élaboration d'énoncés pouvant être testés dans le cadre d'un examen pour les IP. Les compétences de niveau débutant pour les IP (CND - IP), récemment révisées, ont servi de base ou de point de départ aux discussions et à l'élaboration des énoncés provisoires.

Réalisation d'une enquête nationale de validation des énoncés provisoires sur l'exercice des IP

Avec l'aide du CCORPI et du Comité directeur du CRIP-PPMO, Measure Learning a élaboré une enquête en ligne, disponible en anglais et en français, aux fins de validation des énoncés provisoires sur l'exercice, auprès des IP de l'ensemble du pays. L'enquête a permis de recueillir des renseignements démographiques sur les IP (p. ex. province ou territoire de l'IP, nombre d'années d'exercice de l'IP) afin de veiller à ce que l'enquête constitue un échantillon représentatif des IP au Canada. L'enquête demandait aux IP interrogées de donner leur point de vue sur ce que l'on attend généralement d'une IP en début de carrière, en évaluant l'importance et la fréquence de chacun des énoncés d'exercice provisoires.

L'enquête s'est déroulée du 20 mars au 24 avril 2024. Plus de 9 000 infirmières praticiennes de tout le pays ont été invitées à répondre à l'enquête au moyen d'invitations envoyées par courriel et de rappels envoyés par leur organisme de réglementation. Des lettres d'information du CRIP-PPMO concernant l'enquête ont également été rédigées et diffusées dans tout le pays par le CCORPI, les associations d'infirmières, d'autres groupes représentant la profession infirmière et des employeurs d'infirmières pour encourager les IP à participer à l'enquête.

Des IP de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, exerçant dans divers milieux et ayant des expériences diverses, ont répondu à l'enquête. Plus de 1 000 IP ont répondu à toutes les questions de l'enquête, ce qui représente un taux de réponse de 12,5 %.

Measure Learning a confirmé que les résultats de l'enquête peuvent être généralisés à l'ensemble de la population des IP au Canada, en se basant sur le recensement canadien et sur les données des administrations concernant les IP.

Dernières révisions apportées aux énoncés d'analyse de l'exercice

Measure Learning a analysé les résultats de l'enquête de validation et a utilisé un facteur de criticité de 15 ou moins pour indiquer qu'un énoncé d'analyse de l'exercice n'est peut-être pas largement validé. Ce facteur a été calculé en multipliant les notes attribuées à l'importance et à la fréquence pour chaque énoncé.

Remarque : Dans le présent document, le féminin prévaut pour ne pas nuire à la lecture et en reconnaissance de la réalité majoritairement féminine de la profession, mais est employé sans préjudice et désigne aussi les hommes et les membres des communautés LGBTQ2+.

On a constaté qu'un énoncé peut être moins bien noté pour plusieurs raisons, notamment parce qu'on pense qu'il ne s'applique pas à l'exercice des IP ou parce qu'il n'est pas compris. Les résultats de l'enquête ont été présentés et examinés par le CCPAE - IP, qui a axé les discussions sur les énoncés provisoires sur l'exercice ayant été moins bien notés dans l'enquête en termes d'importance et de fréquence.

Sur la base des discussions et des résultats de l'enquête, le CCPAE - IP a révisé la formulation de deux énoncés d'analyse de l'exercice pour en améliorer la compréhension et a déterminé qu'aucun autre énoncé n'avait besoin d'être révisé.

Analyse des résultats de l'enquête dans les catégories d'exercice actuelles des IP

Measure Learning a analysé les résultats de l'enquête pour savoir s'il existait des différences notables entre les réponses selon la catégorie d'exercice ou de spécialité de l'IP (soins aux familles / patients de tous les âges, soins aux adultes et soins pédiatriques). La catégorie des soins néonataux n'a pas été prise en compte, étant donné le faible nombre de réponses reçues de la part d'IP exerçant dans cette catégorie.

Aucune différence systématique ou significative dans les réponses n'a été relevée entre les IP exerçant dans les catégories soins aux familles / patients de tous les âges, soins aux adultes et soins pédiatriques. Toute différence liée à la catégorie d'exercice était faible et non significative sur le plan statistique.

Conclusion

Les domaines et les énoncés d'analyse de l'exercice élaborés et validés serviront de base au plan d'examen, lequel constitue l'étape suivante de l'élaboration de l'examen national d'admission à la profession pour les IP.

Annexe

Comité consultatif sur le projet d'analyse de l'exercice des infirmières praticiennes (CCPAE - IP)

Nom	Administration
Kelvin Bei	Colombie-Britannique
Jill Larocque	Alberta
Lori Penner	Saskatchewan
Naomi Nickerson	Manitoba
Chantal Rioux	Ontario
Kristine Turnbull	Ontario
Krista Cormier	Nouveau-Brunswick
Marge Ancliffe	Nouvelle-Écosse
Gail Macartney	Île-du-Prince-Édouard
Heather Tracey Michelin	Terre-Neuve-et-Labrador

Remarque : Dans le présent document, le féminin prévaut pour ne pas nuire à la lecture et en reconnaissance de la réalité majoritairement féminine de la profession, mais est employé sans préjudice et désigne aussi les hommes et les membres des communautés LGBTQ2+.